

# Collège départemental consultatif FDVA

Vendredi 24 mai 2024,

Préfecture de la Mayenne.

## Ordre du jour

---

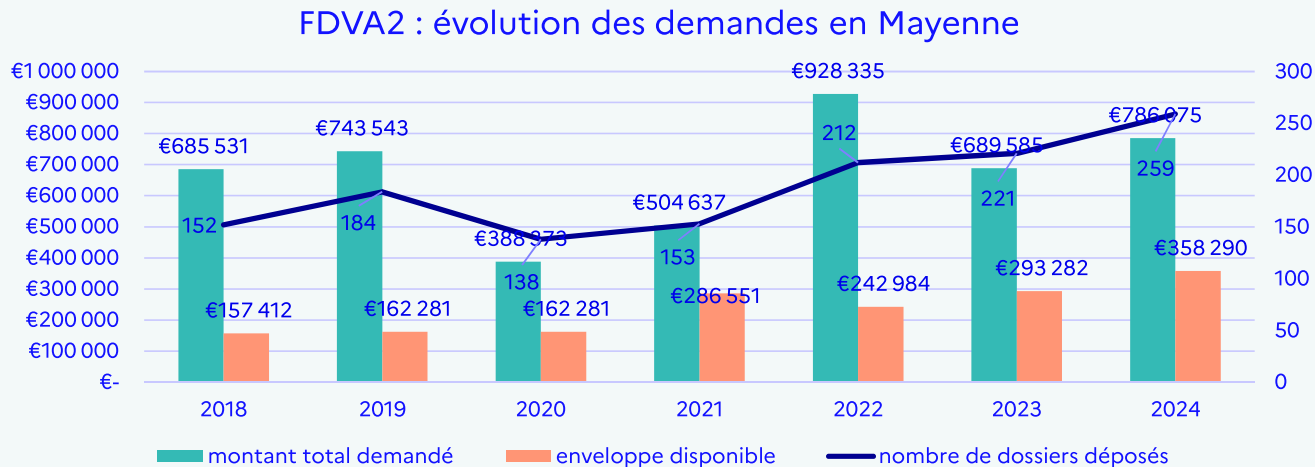
1. La campagne FDVA 2024 en quelques chiffres clés
2. Méthode d'instruction et proposition de financements
3. Autres actualités en matière de vie associative

# 1 – La campagne FDVA 2024 en quelques chiffres

---

# 1 – La campagne FDVA 2024 en quelques chiffres

## Une enveloppe départementale et des demandes en progression

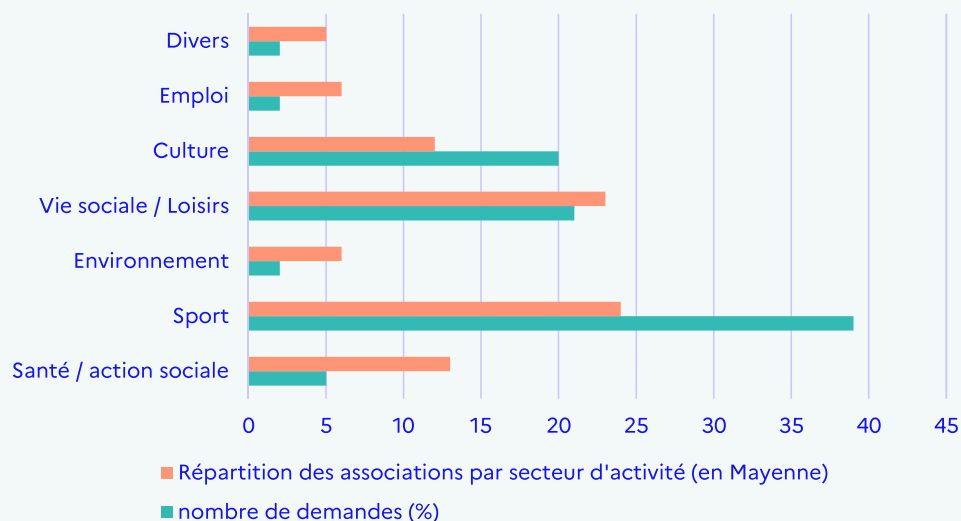


- 259 demandes déposées par 218 associations
- les montants demandés représentent 2,2 fois l'enveloppe disponible
- la demande moyenne est de 3 035 € par action

# 1 – La campagne FDVA 2024 en quelques chiffres

## Le secteur sportif majoritairement à l'origine des demandes en Mayenne

Répartition des demandes par champ d'activité



Si la part des demandes issues du milieu sportif reste majoritaire, elle est en baisse de 10 points par rapport aux années précédentes.

Les demandes issues des secteurs culture et vie sociale / loisirs sont en progression par rapport aux années précédentes.

## Diapositive 5

---

j1

jouvrard1; 17/05/2023

# 1 – La campagne FDVA 2024 en quelques chiffres

---

## Un ancrage du dispositif au niveau local : publics et territoires

- des demandes issues de l'ensemble du territoire mayennais
- un tiers des associations sont primo –demandeuses
- 80 % des associations demandeuses emploient 2 ETP au maximum
- Plus des deux tiers des demandes sollicitent un soutien sur le fonctionnement à l'année de l'association (69%)

## 2 - Méthode d'instruction et proposition de financements

---

## 2 - Méthode d'instruction et proposition de financements

---

### Méthode d'instruction

*Garantir le respect d'un cahier des charges et du sens du dispositif*

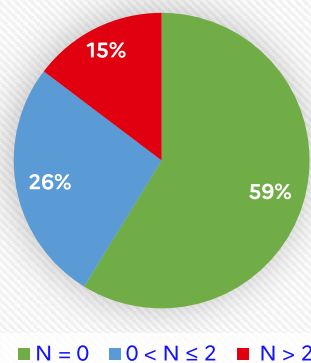
#### Modalités d'instruction :

- Principe de cohérence : coordination régionale, croisement avec d'autres services de l'Etat (DDT, service Hébergement Logement, sous-préfectures, déléguée Egalité F/H, Drac, Dreal...).
- Importance de l'instruction administrative et de l'accompagnement des associations pour la recevabilité (et la mise en paiement).
- Notion de priorisation = respect des critères + flexibilité (seuils, réorientations volet 2 > volet 1...).

## 2 - Méthode d'instruction et proposition de financements

### Proposition de financements FDVA 2024

#### Répartition des actions soutenues par taille de structure (nombre de salarié en ETP)

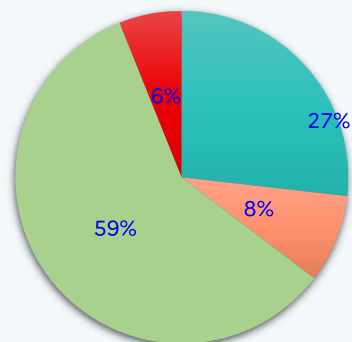


- Enveloppe départementale : 258 290 €
- 177 demandes soutenues portées par 174 associations (81% des structures sont soutenues dans au moins une demande)
- Subvention moyenne : 2 002€
- 85 % des associations soutenues ont moins de 2 ETP (59 % fonctionnent uniquement grâce au bénévolat)

## 2 - Méthode d'instruction et proposition de financements

### Proposition de financements FDVA 2024

#### FDVA 2 : motifs des refus



- Dossiers doublons
- Refus liés à des raisons administratives (adresse, - 1 an existence...)
- Refus liés aux priorités FDVA (action au bénéfice des seuls adhérents)
- Fonctionnement statutaire

Les demandes non soutenues le sont majoritairement du fait des priorités du dispositif (action au bénéfice d'un cercle restreint, dépenses d'investissement, action 2025...).

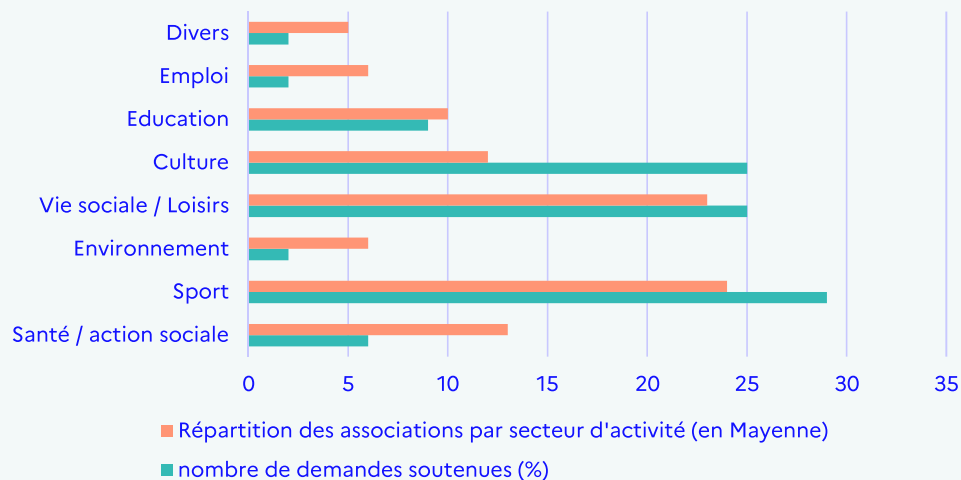
Autre motivation principale de ces refus : les demandes doublonnées (au sein du fdva mais également entre dispositifs Etat).

Les refus motivés par des raisons administratives et statutaires sont en baisse depuis plusieurs années.

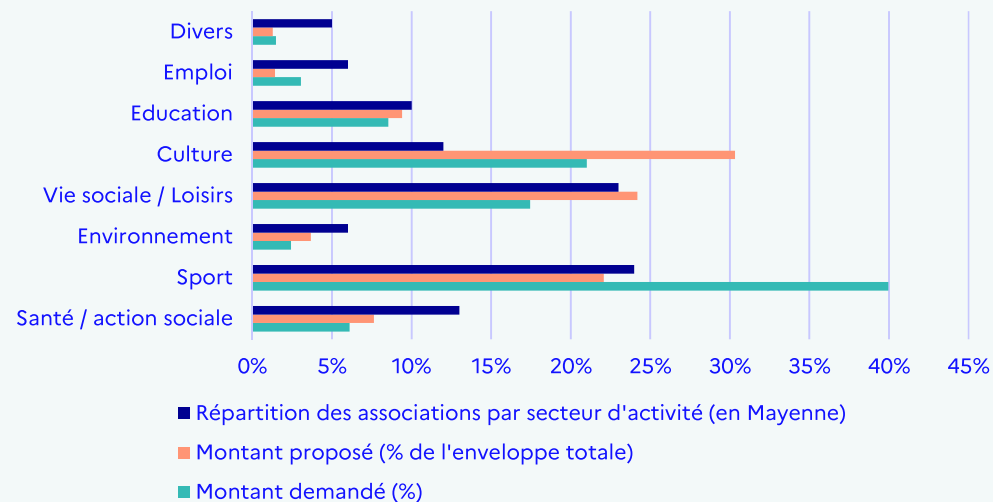
## 2 - Méthode d'instruction et proposition de financements

### Proposition FDVA 2024 : analyse par secteur d'activité

Répartition des demandes soutenues par champ d'activité



Répartition des montants par secteurs d'activité



## **2 - Méthode d'instruction et proposition de financements**

---

**Recueil de l'avis du collège départemental consultatif**

## 3 – Autres actualités en matière de vie associative

---

# CONCLUSION

---